

Cultiver la conscience du lieu

Depuis quelques années fleurissent en ville des jardins "solidaires", "familiaux", "culturels", "pédagogiques" ou "de réinsertion". Ils s'installent le long des rues, dans des dents creuses, au pied des tours, en cœur d'îlots ou à la frange des agglomérations /1. Ces réalisations d'échelles diverses, dues à des habitants regroupés en association, bénéficient de l'engouement actuel pour l'écologie urbaine ainsi que du développement de la démocratie participative à l'échelle des quartiers. Présentation de Xavier Bonnaud, architecte, maître assistant à l'école d'architecture de Lille, chercheur à l'Institut d'urbanisme de Paris.

1/

Voir le site www.jardinsons.com, qui permet l'échange entre les porteurs de projets et leurs partenaires associatifs, politiques et institutionnels.

2/

Ces terres, qui représentaient un dixième des fonds cultivables en 1750, étaient travaillées à des fins d'autosuffisance alimentaire. Cf. Nadine Vivier, *Propriété collective et identité communale, les îlens communaux en France, 1750-1914*, Publications de la Sorbonne, 1998.

3/

Le Projet local, préface de Françoise Choay, trad. franç. Pierre Mardaga éditeur, Liège, 2003.

Ces projets de jardins surfent sur la mauvaise conscience environnementale qui occupe l'espace médiatique et qui résulte du décalage entre les promesses à long terme faites dans les discours politiques et l'absence d'amélioration notable des conditions de vie dans les métropoles (bruit, pollution atmosphérique, pauvreté sensorielle des opérations de modernisation, caractère anonyme des aménagements publics...). Ceux qui participent à la création de ces jardins partagent la jubilation de l'occupation physique du sol, du passage à l'acte à l'échelle d'une parcelle. Ils revendiquent souvent la volonté candide de tenir tête, avec binettes et râteaux, à plus de deux siècles d'urbanisation et de bétonnage, et obtiennent souvent assez facilement des conventions de mise à disposition à durée déterminée de terrains publics vacants, qu'ils aménagent. Leurs détracteurs se rencontrent plutôt parmi les professionnels de la politique ou de l'aménagement, qui voient d'un mauvais œil les habitants s'occuper eux-mêmes de leur ville. Ils ironisent sur leur inculture urbaine et sur la naïveté des propositions et de l'enthousiasme, à leurs yeux "bobo", pour les légumes.

Un esprit des communaux

Toutefois, en écoutant d'un peu plus près les habitants à l'œuvre, on constate le plaisir qu'ils tirent de cet engagement public qui n'est pas contraint dans un jeu institutionnel abstrait ou cantonné dans le domaine du langage. Car au jardin, à l'extérieur, on observe moins la domination de la parole sur l'agir et le sentir, et, par ailleurs, les rencontres semblent facilitées par ce partage d'activités. Les travaux d'aménagement et la pratique du jardinage entre adhérents, entre voisins (adultes, retraités ou enfants) permettent de savourer à plusieurs le caractère mythico-poétique du bricolage et des travaux du potager (plantation, arrosage, récolte...).

Pour la plupart, ces terrains ont été redécouverts après une période d'abandon dans les plis de la ville. Le sentiment de vacance qui imprègne ces friches à la végétation spontanée leur confère une poésie et, peu à peu, un statut nouveau. Dans la programmation des différentes associations, les activités strictement horticoles se mêlent



Le jardin des (Re)trouvailles, Association des jardins ouverts et néanmoins clôturés, Lille.

presque toujours à des projets d'autre nature (pédagogiques, culturels...) qui se renouvellent au fil des saisons. Ainsi, le jardin n'est pas une fin en soi mais le cadre d'aventures culturelles et sociales locales. On y découvre parfois des basses-cours et des clapiers : ces présences animales devenues incongrues en ville enrichissent le paysage sonore et sous-tendent des réseaux de glanages urbains auprès des marchés, des cantines, de commerçants.

Dans certains jardins familiaux ou de réinsertion, il flotte comme un "esprit des communaux", ces terrains sur lesquels, sous l'Ancien Régime, les habitants avaient un droit acquis /2. Dans nos sociétés surdéveloppées, l'exclusion, la ségrégation, la pauvreté poussent très bien malgré l'aridité organique sur les sols offerts à la logique immobilière. D'où le désir des populations de renouer avec les compétences initiales d'appropriation des communautés, et leur revendication d'une assise territoriale qui ne soit pas inexorablement compromise par la logique spéculative et l'augmentation aberrante du coût des terrains. Ces jardins improvisés renforcent les pratiques sociales fondées sur le voisinage et visent une certaine reterritorialisation de l'aménagement dans le sens de ce que Alberto Magnaghi /3 nomme une "mondialisation par le bas", en réaction à une globalisation par le haut.

Xavier Bonnaud